



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

Cette formation est conforme aux dispositions de l'**arrêté du 2 mai 2005** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur. Formation régie par le ministère de l'intérieur

<b>Durée :</b>	216h00 de formation + 1 jour pour l'examen	<b>Tarif :</b>	Cf. devis
<b>Modalités d'accès :</b>	-Retour de convention de formation et de mise à disposition signée par le client, -Le cas échéant, retour de l'accord de prise en charge de l'OPCO, -documents justifiant les pré requis -Le cas échéant, merci de contacter notre référent PSH (coordonnées ci-dessous).	<b>Délais d'accès :</b>	Dès retour des documents de formation, de mise à disposition et de prise en charge OPCO. Une demande auprès du S.D.I.S du lieu de formation doit être faite au moins deux mois avant la date prévue de l'examen
<b>Personnes en situation de handicap (PSH) :</b>			
<b>Modalités d'organisation :</b>	<b>Dates de la formation :</b> <b>Horaires de formation :</b> <b>Lieu de la formation :</b>	Selon planification Selon planification Chez le client	<b>Nombre de participants :</b> 1 à 10 <b>Organisation de la formation :</b> présentiel, en continu
<b>Public visé :</b>	Tout collaborateur dont la mission est d'assurer la sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH)		
<b>Prérequis :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois, selon modèle remis pas le centre)</b></li> <li>- <b>PSC 1 de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1 en cours de validité.</b></li> <li>- <b>Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience) ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction</b></li> </ul>		
<b>Objectifs :</b>	Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.		
<b>Méthodes pédagogiques mobilisées :</b>	bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...	<b>Outils pédagogiques mobilisés :</b>	-support de cours, questionnaires d'évaluation des connaissances théoriques, fiches d'évaluation pratique, aide-mémoire stagiaire. -LOGICIEL QUIZZBOX
<b>Intervenant :</b>	Formateur qualifié disposant de l'habilitation nécessaire		
<b>Modalités d'évaluation :</b>	L'examen est composé de trois épreuves : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Epreuve théorique (QCM de 40 questions)</li> <li>· Epreuve écrite (Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1<sup>ère</sup> catégorie ou 2<sup>ème</sup> catégorie)</li> <li>· Epreuve orale (Jury)</li> </ul>		
<b>Sanction de la formation :</b>	-Un certificat de réalisation est remis à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation. -Après la réussite de l'examen théorique et pratique, délivrance d'un diplôme signé du S.D.I.S.  <i>* A noter qu'en cas d'échec à une épreuve, le stagiaire peut repasser celle-ci dans un délai de 12 mois suivant la date du premier échec.            Passé le délai d'un an, le candidat doit suivre une formation complète avant de se présenter à un nouvel examen</i>		
<b>Maintien des connaissances :</b>	3 jours (21h00) tous les 3 ans.		
<b>Contact :</b>	<b>Service commercial et administratif :</b> <b>Référent technique et pédagogique :</b> <b>Référent PSH :</b>	BALLAND Nathalie et TERVER Emilie TERVER Emilie BALLAND Nathalie  <a href="mailto:afsia2@orange.fr">afsia2@orange.fr</a> 03.24.58.38.80	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr)

#### DESCRIPTION DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES :

<b>Public :</b>	10 stagiaires maximum	<b>Durée totale indicative :</b>	216 heures hors examen et temps de déplacement
-----------------	-----------------------	----------------------------------	--

<b>Pré requis :</b>	<p>Respect des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience)</li> </ul> <p>ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PSC 1 de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1 en cours de validité.</li> </ul>
---------------------	--

DESCRIPTION DES OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
<b>1<sup>ère</sup> partie</b> LE FEU ET SES CONSEQUENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le feu</li> <li>- comportement au feu</li> <li>- mise en œuvre des moyens d'extinction</li> </ul>	12h00
<b>2<sup>ème</sup> partie</b> LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- matériaux de construction</li> <li>- études de plans</li> <li>- outils d'analyse</li> </ul>	65h00
<b>3<sup>ème</sup> partie</b> LA REGLEMENTATION INCENDIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation générale de la réglementation</li> <li>- classement des bâtiments</li> <li>- dispositions constructives et techniques</li> <li>- moyens de secours</li> <li>- visites</li> <li>- notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées</li> </ul>	70h00
<b>4<sup>ème</sup> partie</b> GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des risques</li> <li>- réalisation des travaux de sécurité</li> <li>- documents administratifs</li> </ul>	23h00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

<b>5<sup>ème</sup> partie</b> CONSEIL DU CHEF D'ETABLISSEMENT	- Information de la hiérarchie - Veille réglementaire	6h00
<b>6<sup>ème</sup> Partie</b> CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE	- Les commissions de sécurité	6h00
<b>7<sup>ème</sup> Partie</b> LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE	- organiser le service - exercer la fonction d'encadrement - notions de droit du travail - notions de droit civil et pénal	26h00
<b>8<sup>ème</sup> Partie</b> LE BUDGET DU SERVICE SECURITE	- suivi budgétaire du service - fonction achat - fonction maintenance	8h00

#### EVALUATION

EPREUVE DU QCM	QCM de 40 questions	40 min
EPREUVE ECRITE	Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1 <sup>ère</sup> catégorie ou 2 <sup>ème</sup> catégorie	2h30
EPREUVE ORALE	Jury	15 min/stagiaire

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

**1<sup>ère</sup> Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES**

**12 h 00**

SEQUENCE 1	LE FEU	4 h 00
Thème	<b>Écllosion et développement du feu</b>	
Contenu	Théorie du feu (tétraèdre, classes de feux, les causes) ; Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques ; La fumée et ses dangers ; Propagation du feu : conduction, convection, rayonnement, projection ; Conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger pour l'intervenant	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Film vidéo sur l'évolution d'un feu dans une pièce Film vidéo sur un sinistre réel Ouvrages : « Traités physiques du feu » (Ed. CSTB), « Fire protection handbook » "National Fire Protection Association", « Traité pratique de sécurité incendie »	

SEQUENCE 2	COMPORTEMENT AU FEU	4 h 00
Thème	<b>Réaction et résistance au feu</b>	
Contenu	La résistance au feu des éléments de construction la réaction au feu des matériaux d'aménagement Les critères de classement de ces comportements	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : - relatif à la réaction au feu des produits de la construction : transposition « Euroclasses » - relatif à la performance au feu des toitures et couvertures exposées à un feu extérieur - relatif à la réaction au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages	

SEQUENCE 3	MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION	4 h 00
Thème	<b>Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie</b>	
Contenu	Méthode d'extinction d'un début d'incendie Protection individuelle	0 h 30

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION</b>	<b>4 h 00</b>
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Extincteurs Robinets d'incendie armés	
<b>Application</b>	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté Mise en œuvre d'un RIA	3 h 30
<b>Remarque</b>	Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises et avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes	

<b>2<sup>ème</sup> Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS</b>	<b>65 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>4 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment</b>	
<b>Contenu</b>	Les différents matériaux de construction Les éléments de construction : La typologie et le vocabulaire architectural	4 h 00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Ouvrage « Les traités physiques du bâtiment » (éd. CSTB) ; Ouvrages : « Les éléments des projets de construction » (éd. DUNOD), « Vocabulaire illustré de la construction » (éd. Le moniteur) Dictionnaire du bâtiment : DICOBAT (éd. ARCATURE) diaporama, photos ou vidéo d'un chantier de construction	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>ETUDES DE PLANS</b>	<b>22 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Savoir se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie</b>	
<b>Contenu</b>	Les différents plans La notion de volumes Connaître et utiliser les échelles de représentation des plans La représentation graphique d'un plan d'architecte Concordance entre plan / coupe / façade Savoir se déplacer dans un niveau et entre les niveaux	6 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 2	ETUDES DE PLANS	22 h 00
	Nature des plans figurant dans un dossier	
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Ouvrages : « les éléments des projets de construction » (éd. DUNOD) Croquis et plans	
<b>Application</b>	Exercices de lecture de plans, de descriptions du projet et recherches d'anomalies.	16 h 00
<b>Remarque</b>	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un maître d'œuvre	

SEQUENCE 3	OUTILS D'ANALYSE	39 h 00
<b>Thème</b>	<b>Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant</b>	
<b>Contenu</b>	Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M . La notice technique de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation générale du projet</li> <li>- Consistance des travaux</li> <li>- Incidence éventuelle sur le classement initiale</li> </ul> La Notice descriptive proprement dite comportant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nature des aménagements et matériaux utilisés</li> <li>- Renseignement concernant les dégagements</li> <li>- Renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.)</li> <li>- Renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.)</li> </ul> La notice technique d'accessibilité	7 h 00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Les règlements de sécurité ; Plans.	
<b>Application</b>	Exercice de détermination des contraintes réglementaires Rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement	32 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### **Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)**

### **3<sup>ème</sup> Partie : LA REGLEMENTATION INCENDIE**

**70 h 00**

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>ORGANISATION GENERALE DE LA REGLEMENTATION</b>	<b>4 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Expliquer l'ordonnancement de la réglementation</b>	
<b>Contenu</b>	Contenu général des textes Hiérarchie des textes Présentation des liaisons entre les différents textes	<b>4 h 00</b>
<b>Matériels et documentations</b>	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; ( chapitre : protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : Dispositions générales ; Dispositions particulières et spéciales ; Etablissements du 2 <sup>ème</sup> groupe ; Instructions techniques Règlement de sécurité dans les IGH et instructions techniques Réglementation incendie dans les bâtiments d'habitation Normes	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>CLASSEMENT DES BATIMENTS</b>	<b>9 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Classement d'un établissement en fonction de la réglementation</b>	
<b>Contenu</b>	Classement d'un ERP ; les groupements d'établissements Classement d'un IGH ; Classement d'un bâtiment d'habitation ; Classement d'une installation soumise au code de l'environnement	<b>3 h 00</b>
<b>Matériels et documentations</b>	Les différents textes applicables	
<b>Application</b>	Exercices de classement d'ERP, d'IGH ; La recherche dans la nomenclature	<b>6 h 00</b>

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>CLASSEMENT DES BATIMENTS</b>	<b>9 h 00</b>
<b>Remarque</b>	Le calcul de l'effectif permettant le classement devra être réalisé.	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET TECHNIQUES</b>	<b>32 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments</b>	
<b>Contenu</b>	Les dispositions applicables aux ERP, aux IGH et au code du travail : Implantation (accessibilité des secours et isolement par rapport au tiers); Construction (distribution intérieure, stabilité au feu et isolement interne des locaux); Dégagement (principe, calcul, particularités) ; Désenfumage (objectifs, obligations, principes) ; Installations techniques (les interdictions, limitations, les organes de sécurité) ; Les limitations calorifiques imposées à l'exploitant ; Les contrôles réglementaires.	24 h 00
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Les différents textes applicables	
<b>Application</b>	Exercices de déterminations des obligations en matière d'implantation, de construction et de calculs de dégagements.	8 h 00
<b>Remarque</b>	Le contenu de la séquence devra être transversal, par chapitre, aux différentes réglementations. Le calcul des surfaces utiles de désenfumage ne doit pas être abordé.	

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>12 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Appliquer les obligations réglementaires en matière de moyens de secours et plus particulièrement en matière de système de sécurité incendie</b>	
<b>Contenu</b>	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) ;	2 h 00
	Moyens d'alerte des secours ;	1 h 00
	Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ;	
	Connaître et savoir exploiter un système de sécurité incendie (typologie, composition, fonctionnement, entretien et vérifications), l'utilisation en mode dégradé.	6 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### **Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)**

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>12 h 00</b>
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	
<b>Application</b>	Gestion d'une alarme	3 h 00

<b>SEQUENCE 5</b>	<b>VISITES</b>	<b>10 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité</b>	
<b>Contenu</b>	Fonctionnement du service de sécurité d'un site Fonctionnement, in situ, des différents éléments techniques de sécurité Organisation d'un PC de sécurité Fondamentaux des dispositions constructives	1 h 00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Etablissements Moyens informatiques	
<b>Application</b>	Visite d'au moins deux établissements recevant du public du 1 <sup>er</sup> groupe d'activités différentes, au moins un de 1 <sup>ère</sup> catégorie et un disposant d'un SSI de catégorie A	6 h 00
	Visite d'un immeuble de grande hauteur	3 h 00

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>NOTIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES</b>	<b>3 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et des décrets et arrêtés subséquents</b>	
<b>Contenu</b>	Les dispositions réglementaires : - Les commissions accessibilité - Les exigences réglementaires générales - Les exigences dimensionnelles et qualitatives - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - Visite, réception par commission d'accessibilité	2 H 00
<b>Matériels et documentation recommandés</b>	Compte rendu de chantier Moyens informatiques	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>NOTIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES</b>	<b>3 h 00</b>
<b>Application</b>	Etude de cas notamment lors de réhabilitation de bâtiment	1 H 00

<b>4ème Partie : GESTION DES RISQUES</b>	<b>23 h 00</b>
--	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>ANALYSE DES RISQUES</b>	<b>12 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Etre capable d'identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels</b>	
<b>Contenu</b>	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens); Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs ; Le document technique amiante (DTA) Le plan de prévention; Evaluation des risques de travaux par points chauds ; Etude des documents et projets. Comprendre un rapport final de vérification de travaux réalisé par une personne ou un organisme agréé.	8 h 00
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante	
<b>Application</b>	Etude d'un cas pratique	4 h 00
<b>Remarque</b>	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>REALISATION DES TRAVAUX DE SECURITE</b>	<b>4 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Etre capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux</b>	
<b>Contenu</b>	Organisation de réunions préliminaires Rédaction d'un plan directeur (contraintes – délais...) Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions – respect planning) Procès-verbal de réception destravaux et livraison des locaux	4 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOP1 pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>REALISATION DES TRAVAUX DE SECURITE</b>	<b>4 h 00</b>
	Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente	
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
<b>Remarque</b>	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un chef de service sécurité incendie	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	<b>7 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Connaître et mettre à jour les documents administratifs</b>	
<b>Contenu</b>	Les obligations en matière d'affichage Elaboration des cahiers de consignes Le permis de feu (GN 13) Suivi et planification des contrôles réglementaires Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)	3 h 00
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Arrêté du 4/11/1993 relatif à l'affichage des panneaux et signaux de sécurité	
<b>Application</b>	Analyse critique de documents existants Elaboration de consignes Rédaction d'un plan de prévention	4 h 00
<b>Remarque</b>	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité incendie	

<b>5<sup>ème</sup> Partie : CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT</b>	<b>6 h 00</b>
---	---------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>INFORMATION DE LA HIERARCHIE</b>	<b>4 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.</b>	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 1	INFORMATION DE LA HIERARCHIE	4 h 00
Contenu	But des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan) Présentation des rapports (le style et la forme)  Contenu et le style du compte rendu.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Bureautique	
Application	Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport d'incident.	3 h 00

SEQUENCE 2	VEILLE RÉGLEMENTAIRE	2 h 00
Thème	<b>Savoir actualiser ses connaissances des textes applicables</b>	
Contenu	Connaissance des différents supports de mise à jour.  Archivage de documents.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Bibliographie présente sur le marché (non limitative) : JO Revue spécialisées	
Application	Travail de recherche	1 h 00

<b>6<sup>ème</sup> Partie : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE</b>	<b>6 h 00</b>
---	---------------

SEQUENCE 1	COMMISSIONS DE SÉCURITÉ	6 h 00
Thème	<b>Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.</b>	
Contenu	Composition des commissions de sécurité ; Rôle des commissions de sécurité ; Missions des commissions de sécurité ; Documents à transmettre (notice de sécurité,) ou à tenir à disposition (registre de sécurité) ;	4 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 1	COMMISSIONS DE SÉCURITÉ	6 h 00
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995 ERP : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de la construction et de l'habitation</li> <li>- Arrêté du 25 juin 1980 (GN 6 ; GE 2, 3)</li> <li>- Dispositions particulières</li> <li>- Dispositions réglementaires lors de la réalisation de certains travaux (R123-22, GN 6, GN 13)</li> <li>- IGH: CCH</li> <li>- Arrêté du 18 octobre 1977 (abrogé)</li> <li>- Arrêté du 30 décembre 2011</li> </ul> Tableau de contrôle technique du ministère de l'intérieur.	
<b>Application</b>	Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)	2 h 00
<b>7<sup>ème</sup> Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE</b>		<b>26 h 00</b>

SEQUENCE 1	ORGANISER LE SERVICE	8 h 00
<b>Thème</b>	<b>Gestion du personnel et des moyens du service</b>	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### **Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)**

SEQUENCE 1	ORGANISER LE SERVICE	8 h 00
<b>Contenu</b>	<p><u>Organisation du service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- service intégré, externalisé, mixte</li> <li>- notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires</li> <li>- notions de délit de marchandage.</li> </ul> <p><u>Recrutement</u> Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le profil professionnel</li> <li>- les qualités humaines nécessaires</li> <li>- le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises.</li> </ul> <p><u>Missions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté</li> <li>- conformément à l'article GH 62.</li> </ul> <p><u>Equipements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de communication</li> <li>- les horodateurs</li> <li>- les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI)</li> <li>- le matériel informatique</li> <li>- la tenue vestimentaire</li> <li>- le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes</li> <li>- etc.</li> </ul> <p><u>Organiser les rondes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ronde d'ouverture et de fermeture</li> <li>- les rondes à horaires fixes, aléatoires</li> <li>- les rondes horodatées et à itinéraire programmé.</li> </ul> <p><u>Documents du service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité</li> <li>- les documents de fonctionnement :</li> <li>- les tableaux et plannings</li> <li>- la main courante</li> <li>- le recueil des procédures, des consignes</li> <li>- le classeur des rapports de rondes et d'intervention</li> <li>- les inventaires des matériels équipements</li> <li>- le plan d'archivage</li> <li>- les plans de l'établissement</li> <li>- classeur contenant les qualifications et aptitude médicale des personnels.</li> </ul> <p><u>Définir la composition du service de sécurité, en fonction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des obligations réglementaires</li> <li>- des horaires d'ouverture au public</li> <li>- du type de service adopté</li> </ul>	6 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 1	ORGANISER LE SERVICE	8 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- définir le temps légal de travail pour un agent</li> <li>- congés payés</li> <li>- repos hebdomadaire</li> <li>- coefficients d'entreprise (congés exceptionnels, maladie )</li> <li>- définir le nombre d'agents</li> <li>- définir la disponibilité</li> <li>- gestion des absences imprévues</li> </ul>	
<b>Contenu (suite)</b>	<p><u>Contrôles</u>            Les résultats au regard des objectifs            L'élaboration, la passation et le respect des consignes            Le comportement du groupe            Les ambitions du groupe            Le réalisme du calendrier, des plannings</p> <p><u>Procédures et les consignes</u></p>	
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Matériels informatiques Logiciels adaptés	
<b>Application</b>	Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité	2 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 2	EXERCER LA FONCTION D'ENCADREMENT	8 h 00
<b>Thème</b>	L'autorité dynamique	
<b>Contenu</b>	Assumer les différentes fonctions de l'autorité ; - Organiser et promouvoir l'évolution du service et des personnels (formation continue, évolution de carrière, acquisition de compétences nouvelles ... ) Acquérir une image de marque ; Connaître sa hiérarchie et ses collaborateurs ; Susciter la confiance ; Donner des directives et des ordres; Adapter son style d'autorité aux situations ; Conduire un entretien hiérarchique ; Organiser une réunion. Communication de crise	4 h 00
<b>Application</b>	Formuler un ordre opérationnel ; Conduire un entretien hiérarchique ; Organiser une réunion Communication de crise.	4 h 00

SEQUENCE 3	NOTIONS DE DROIT DU TRAVAIL	6 h 00
<b>Thème</b>	<b>Le code du travail</b>	
<b>Contenu</b>	Les différents contrats de travail  L'accident du travail L'accident du trajet Les maladies professionnelles La déclaration d'accident du travail 60 -3682 L'attestation de salaire 60 - 3951 La feuille d'accident du travail 11383 -01 L'analyse de l'accident : « élaborer un arbre des causes » Le CHSCT Les institutions représentatives du personnel : Les délégués du personnel Les délégués syndicaux La procédure de licenciement : L'entretien préalable Le préavis	4 h 00

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 3	NOTIONS DE DROIT DU TRAVAIL	6 h 00
	Les négociations Le conseil des prud'hommes : Sa composition ; Ses missions Les conventions collectives de branche	
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Le code du travail Le code de la sécurité sociale. Les conventions collectives de branche	
<b>Application</b>	Se repérer dans le code du travail que ce soit dans la partie législative ou la partie réglementaire ; Renseigner le personnel sur les conventions collectives ; Méthode didactique suivie d'exercices d'application simples.	2 h 00
<b>Remarque</b>	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

SEQUENCE 4	NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL	4 h 00
<b>Thème</b>	<b>Le Code Civil et Pénal</b>	
<b>Contenu</b>	La délégation de pouvoir et de signature La responsabilité civile et pénale Le délit de mise en danger d'autrui	4 h 00
<b>Remarque</b>	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

#### 8<sup>ème</sup> Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE

**8 h 00**

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>SUIVI BUDGETAIRE DU SERVICE</b>	<b>3 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Réalisation des budgets</b>	
<b>Contenu</b>	Budget prévisionnel Budget d'exécution Plan du budget Suivi des dépenses	2 h 00
<b>Matériels et documentations recommandés</b>	Grille modèle du référentiel du brevet professionnel Matériels informatiques Présentation d'un budget de fonctionnement Logiciel adapté à la création d'un budget	
<b>Application</b>	Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré	1 h 00

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>FONCTION ACHAT</b>	<b>3 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Savoir procéder à des achats courant</b> <b>Procéder à la passation de marché</b>	
<b>Contenu</b>	Forme et documents : Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres.	2 h 00
<b>Application</b>	Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières	1 h 00

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>FONCTION MAINTENANCE</b>	<b>2 h 00</b>
<b>Thème</b>	<b>Les contrats de maintenance des installations de sécurité</b>	

**A.F.S.I.A**

Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)

Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646



## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE

#### Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 3 (S.S.I.A.P 3)

SEQUENCE 3	FONCTION MAINTENANCE	2 h 00
<b>Contenu</b>	Contextes des obligations réglementaires Aspects juridiques : Les contrats avec obligation de moyens Les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : Le contrat de types « prédictifs » Le contrat de types « préventifs » Le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » Normalisation	1 h 30
<b>Application</b>	Analyse critique et appréciation d'un rapport « coût-efficacité-service » d'un contrat	0 h 30

**A.F.S.I.A**

*Site internet : [www.afsia.fr](http://www.afsia.fr) – Tél. 03.24.58.38.80 – [afsia2@orange.fr](mailto:afsia2@orange.fr) – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A*

*N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FRXX390051795*

*TVA non applicable, article 293 B du CGI - Mise à jour le 22/04/2024/ Date d'application le 22/04/2024*

**Certifié QUALIOPi pour les actions de formation (Certificat N° 1054 OF Ind 0)**

**Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage (Certificat N°438 SP Ind 0)**

**Autorisation CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646**